

Date : 22-02-2016

Responsable budgétaire : MERCIER Josiane

DIVISION ORGANIQUE : 22 SERVICES AUTONOMES

Programme 7

Autorité indépendante de contrôle des nuisances sonores liées au survol des habitations à partir de l'Aéroport de Bruxelles-National

Moyens mis en oeuvre

A.B. : 22 71 121104 – Dépenses diverses de fonctionnement relatives à l'informatique.

Service : [Libellé](si nécessaire)

Ministre - Secrétaire d'Etat compétent : Mme Jacqueline Galant, ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges.

(en milliers d'euro)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	(in duizenden euro)
Engagement							Vastleggingen
Liquidation							Vereffeningen

Description / Base légale / Base réglementaire :

Cf. 22 71 121101

But du subsidie / Présentation intégrale de l'organe subventionné :

Cf. 22 71 121101

Justification de cette dépense :**615xxx :**

- Contrats de support: programmation ICT:

Dépenses diverses de fonctionnement relatives à l'informatique intégrant les programmes :

- de suivi quotidien détaillé des vols utilisant l'aéroport (cf. balises/sonomètres) :10 000 EUR
- d'accès à la base de données centrale de BAC : 10 000 EUR
- de vérification de l'ANOMS de BAC et reprenant le paramètre « SID » online : 10 000 EUR
- de vérification des quotas de bruit via une **suite Microsoft Office**
- de traitement des plaintes via un request collector et e-mail (**Lotus Notes/outlook**)
- d'accès complet **et de vérification** des tracés des vols au départ ou à l'arrivée aux alentours de l'aéroport : **4480 000 EUR (-60 000 EUR)**
- de modélisation acoustique (FAA INM ou EADT) : 10 000 EUR
- de backup des historiques des NOTAM : 10 000 EUR
- d'accès permanent au Network Operation Portail (NOP) avec l'option FPL Network Mgt Interactive Reporting (NMIR) de Eurocontrol :1 000 EUR
- de suivi des déviations au PRS via une suite **Microsoft Office** :1 000 EUR
- d'accès ADIDS-c de Belgocontrol avec Back up 1 mois : 10 000 EUR
- **de vérification des tracés radars : 10 000 EUR (-10 000 EUR)**
- d'accès à Google Earth pro
- des badges d'accès aux aéroports : 1 000 EUR
- d'un serveur ICT pour le stockage et la distribution des données : 5 000 EUR

Méthode de calcul de la dépense :**615xxx : 22 150 000 EUR (-70 000 EUR)**

- Contrats de support: programmation ICT: **22 150 000 EUR (-70 000 EUR)**

Ce montant est basé sur la somme dépensées pour l'entretien des différents programmes informatiques utilisés par la DGTA (6 programmes) : +/- 70 000 EUR. Il faut aussi un serveur, ce qui coûte environ 5 000 EUR/an. Plus différents accès à des programmes ict : 5 000 EUR.

- Mais la plus grosse dépense concerne l'accès complet **et de vérification** des tracés des vols au départ ou à l'arrivée aux alentours de l'aéroport : **4480 000 EUR (-60 000 EUR)**.

Explications relatives à la différence entre le montant demandé en 2017 et le montant reçu en 2016 :

Les dépenses ont été revues sur la base du travail d'analyse effectué par le Service Environnement de la DGTA avec 4 sociétés spécialisées dans le développement de programmes de suivi des nuisances sonores. Ce travail d'analyse des options d'optimisation de supervision et contrôle des nuisances sonores a permis de mieux définir les coûts de développement et de maintenance des programmes adaptés.

Gender Impact

Note genre – catégorie 2 (si nécessaire):

A préparer si << actions visant à réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes.>>

Commentaire Genre – Catégorie 3 (si nécessaire):

A remplir si : << actions concernant une politique publique qui présente une dimension de genre >>

Justification de l'évolution des prévisions pluriannuelles :

Tous les postes de dépenses sont à prévoir sur plusieurs années à l'exception du matériel de surveillance/protection, des ordinateurs, du mobilier de bureau, des voitures et des gps/gsm/sonomètres et du développement des programmes d'analyses de vol qui doivent être investis au départ.

Annexes : 0